

Date de création : 13/03/23
Date de Mise à Jour : 13/03/23
Version v22.0

Règles pour les fiches Articles, dans le cadre de l'utilisation du Module Extranet FDS

Afin que vos agriculteurs puissent avoir accès, dans les meilleures conditions, à l'ensemble des FDS (Fiches de Données Sécurité) de vos produits, via votre extranet, il y a des **règles à respecter RIGOREUSEMENT dans vos fiches Articles**

Dans le cas où l'une de ces règles ne serait pas respectée, nous serions dans l'impossibilité de fournir la fiche de donnée de sécurité du produit sur l'extranet !

1 - Renseigner le numéro d'AMM

Fichier -> Article
=> Appro -> Généralité

Renseigner le numéro AMM correspondant au produit dans le champ prévu à cet effet.

A P P R O \ Généralité

Mise en circulation 13/03/2023 Fin de commercialisation / / Période de vente

Article de remplacement

Poids 0 Mode de vente Classique & LISA

Code du produit pour la centrale d'achat

Matière active Matière active contenue dans le produit

Référencé ADR Référence chargeur

Dangerosité/ICPE Toxicologie Présentation

Gestion N° série

Fabricant

Numéro d'AMM Nbe CEPP / Nbe unité AZOTE 0

2- Renseigner l'Intitulé commercial du produit

Fichier -> Article
=> Caractéristique -> Généralité

C A R A C T E R I S T I Q U E \ Généralité

Entité de rattachement

Intitulé commercial

Nature Bien Type Achat et Vente

Nature du produit Autres produits

Article réglementaire

Actif Géré en stat

Article composé Produit fini

Dépassement autorisé des qtés réservées Commissionné

Gestion du capital Catalogue Extranet

Traçabilité tiers entrée Traçabilité tiers Sortie Traçabilité tiers Inventaire

Traçabilité stock

Lors de la création d'un article, son nom de duplique automatiquement dans le champ "Intitulé commercial".

Pour les articles ayant un AMM, il est important de le modifier pour respecter les règles suivantes :

→ **L'intitulé commercial du produit** doit correspondre à **l'intitulé relevé dans le site Ephy Anses** :

- Sans espace, ni autre caractère entre les lettres
- sans "z", ni autres caractères devant ou

derrière le nom

- sans mot avant ou après le nom (tel que : RPD, Info Redevance, composition, etc...)

Modifier l'intitulé commercial (par rapport au nom du produit) n'a **aucune incidence** :

- Sur les libellés d'article,
- Dans les pièces (devis, commande, livraison, facture, ...)
- Dans les différentes éditions

Cette zone "Intitulé commercial" n'est utilisé que dans le cadre du "Registre des ventes" et du "module FDS" sur l'extranet.

3- Renseigner la date de fin de commercialisation

Fichier -> Article
=> APPRO -> Généralité

Lorsque l'**article n'est plus commercialisé**,

⇒ il faut **renseigner la date de fin de commercialisation dans sa fiche Article** afin de faciliter les mises à jours des fiches FDS par Analys.

A P P R O \ Généralité

Mise en circulation	Fin de commercialisation	Période de vente
13/03/2023	/ /	
Article de remplacement		
Poids	Mode de vente	
0	Classique & LISA	
Code du produit pour la centrale d'achat		
<input type="checkbox"/> Matière active	Matière active contenue dans le produit	
<input type="checkbox"/> Référencé ADR	Référence chargeur	
Dangerosité/ICPE	Toxicologie	Présentation
<input type="checkbox"/> Gestion N° série		
Fabricant		
Numéro d'AMM	Nbe CEPP / Nbe unité AZOTE	
	0	

From:
<https://wiki.atys.analys-informatique.com/> - **Wiki Atys**

Permanent link:
https://wiki.atys.analys-informatique.com/doku.php?id=wiki:docs_en_cours:recommandations_fiche_article_pour_fds

Last update: **2023/03/13 15:40**